



# Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale  
15 novembre 2011  
Français  
Original: anglais

---

Treizième session  
Doha, Qatar  
21-26 avril 2012

## Projet de texte de négociation du Président pour la treizième session de la Conférence

Genève, 15 novembre 2011

### I. D'Accra à Doha

1. Depuis la douzième session de la Conférence, à Accra en 2008, l'économie mondiale a connu de profonds changements, en même temps que certaines tendances se sont maintenues. Cette évolution a révélé un certain nombre de déséquilibres économiques et sociaux étroitement liés, qui sont autant d'obstacles au progrès vers un développement équitable et durable. Les décisions prises face à ces déséquilibres orienteront les perspectives de développement au cours des prochaines années.

2. Il s'agit donc, dès à présent, de saisir l'occasion de changer la donne et d'appliquer les enseignements tirés de la crise, et de bâtir un nouveau partenariat pour un avenir meilleur. La treizième session de la Conférence marque une étape importante dans le renouvellement et la révision des politiques de développement. Le meilleur moyen de parvenir à une mondialisation centrée sur le développement consiste en une approche privilégiant un dialogue ouvert et constructif et la concertation.

3. Cet esprit positif est fondamental, dans la mesure où une démarche et des stratégies nouvelles demandent des idées nouvelles. Le rôle d'incubateur d'idées de la CNUCED implique que tous les pays y participent dans un esprit constructif afin que celle-ci continue d'être un cadre important pour débattre et réfléchir sur des idées nouvelles et que ces idées débouchent par la suite sur des décisions plus concrètes au sein d'autres instances.

4. La CNUCED dispose de bases solides dans ce domaine. L'Accord d'Accra a été fidèle à ses meilleures traditions consistant en des analyses innovantes et en une façon constructive d'aborder le développement reposant sur ses trois domaines d'action que sont l'analyse des politiques, la formation de consensus et la coopération technique. Les résultats de la douzième session restent valables, et la présente session de la Conférence les réaffirme. Mais le monde a évolué depuis et c'est aussi ce que doit faire la CNUCED. Partant, la présente session de la Conférence fait fond sur celle d'Accra, en l'actualisant de sorte que la CNUCED continue d'affermir son rôle et son action dans le domaine du développement.

5. Les difficultés sont nombreuses. Certaines sont nouvelles et très récentes. D'autres sont déjà anciennes – et les solutions qui ont été tentées se sont avérées cruellement inefficaces. Mais au-delà du sombre tableau qui se profile actuellement, il y a la promesse d'une économie mondiale plus forte, susceptible de déboucher sur de nouveaux partenariats et favorisant un développement durable et équitable.

6. La crise financière qui a éclaté peu de temps après la Conférence d'Accra a provoqué la première contraction de l'économie mondiale depuis les années 1930. Si cette crise est venue des pays avancés, elle s'est propagée très rapidement par des mouvements défavorables de flux financiers, commerciaux et d'investissement. Les pays les plus pauvres de la planète n'ont pas été épargnés. En dépit des politiques coordonnées engagées par les principaux pays, aussi bien développés qu'en développement, l'économie mondiale reste fragile. La crise a montré en effet que tous les pays, qu'ils soient développés ou en développement, s'exposent à de sérieux coûts politiques, économiques et sociaux s'ils sont trop endettés, manquent de liquidités et n'ont pas de marge d'action suffisante. L'échelle, l'ampleur et la persistance de la crise imposent donc de revoir les principes et les valeurs, et les mesures efficaces qu'il convient d'adopter aux niveaux national, régional et international pour promouvoir une activité économique dynamique et durable et des modes de développement équitables.

7. Le deuxième défi est potentiellement plus lourd de menaces: celui d'alimenter une population mondiale qui augmente. La montée en flèche des prix alimentaires a amené la faim et l'insécurité alimentaire parmi les sujets de la Conférence d'Accra et a été à l'origine, depuis celle-ci, de graves troubles sociaux et politiques dans un certain nombre de pays. L'instabilité combinée à l'évolution à la hausse des prix alimentaires résulte aussi bien des forces économiques fondamentales que de la financiarisation croissante des marchés de produits de base. La stabilité accrue des prix des produits alimentaires est un aspect essentiel de la sécurité alimentaire. Le problème fondamental, cependant, est de renforcer le développement agricole et la distribution alimentaire et d'augmenter les rendements par des niveaux d'investissement plus élevés et une large diffusion des progrès technologiques.

8. Le troisième défi apparu concerne les hausses des prix énergétiques et pose, de façon analogue, la question de l'insécurité énergétique. L'essentiel des infrastructures énergétiques de beaucoup de pays en développement reste à construire, ce qui a pour conséquence des services énergétiques insuffisants et chers: près de 2 milliards de personnes n'ont pas accès à des services énergétiques modernes. Il est impératif de combler ce retard afin de bâtir des modes de développement équitables.

9. Le quatrième défi, potentiellement dévastateur, est celui des changements climatiques. L'urgence de ce problème est soulignée par l'augmentation persistante des émissions de gaz à effet de serre. Les conséquences du réchauffement des températures se font déjà sentir dans certains pays en développement, où 300 millions de personnes seraient déjà vulnérables en raison des changements climatiques. Les menaces concomitantes dues aux catastrophes naturelles, qui ne sont pas toutes liées aux changements climatiques, renforcent les préoccupations liées à l'insécurité environnementale dans tous les pays, en particulier les plus pauvres. Ces problèmes ne sont pas sans conséquence pour le financement, l'investissement, le commerce et le développement.

10. L'aggravation des inégalités est devenue beaucoup plus nette depuis la crise financière, que ce soit dans les pays développés ou dans les pays en développement. Cette tendance menace directement la perspective d'un développement équitable et durable. Elle fragilise aussi la confiance et le sentiment collectif, qui sont indispensables à des solutions de coopération, en particulier au niveau mondial.

11. Prises séparément, ces menaces posent de difficiles problèmes aux décideurs. Une chose apparaît par contre de plus en plus évidente depuis la Conférence d'Accra: c'est l'interdépendance étroite entre ces menaces. L'instabilité qui se produit quelque part, dans un pays ou sur un marché, se propage rapidement à d'autres. D'où l'importance d'une gouvernance efficace, à tous les niveaux, pour relever les défis d'un monde interdépendant.

12. Si ces déséquilibres devaient persister et si la reprise économique devait rester fragile, on ne peut écarter le risque d'un phénomène de rejet politique qui pourrait faire disparaître les avantages d'une économie mondiale plus ouverte, et même faire régresser l'intégration économique. Les conséquences d'une remise en cause de l'intégration économique internationale seraient certainement bien plus lourdes pour les plus démunis, mais les dégâts s'étendraient à tous les pays et toutes les populations.

13. Pour éviter un rejet de la mondialisation et trouver des solutions durables aux déséquilibres qui compromettent les perspectives de développement durable et équitable, des mesures et des initiatives collectives devront être prises aux niveaux national, régional et international. La communauté internationale doit fixer les principes, les partenariats et les priorités d'une mondialisation centrée sur le développement. Cela pourrait signifier un nouveau départ pour le multilatéralisme en général et la coopération au développement en particulier.

## II. Une mondialisation centrée sur le développement: Vers une croissance et un développement équitables et durables

14. On entend par mondialisation l'interdépendance croissante entre nations qui résulte de l'intensification des flux commerciaux, capitalistiques et technologiques et des flux d'informations à l'échelle internationale. La réduction des barrières économiques, techniques, géographiques et culturelles caractérise depuis longtemps le progrès humain. La façon dont ces éléments se combinent et leur effet sur les perspectives de développement ont évolué cependant au fil du temps. Ces dernières années, les avantages, les risques et les difficultés associés à la mondialisation ont été étroitement liés à l'expansion rapide des marchés financiers internationaux.

15. L'influence croissante des marchés financiers est l'une des raisons principales pour lesquelles la structure de la croissance et du développement, ces dernières années et dans de nombreux pays, n'a pas été durable et équitable.

16. Une mondialisation centrée sur le développement ne suppose pas seulement de rompre avec le passé récent, mais d'adopter une conception plus *novatrice* des stratégies de développement. Le statu quo n'est pas une solution si l'on veut pouvoir procéder à un rééquilibrage de l'économie mondiale de façon opportune, durable et équitable. Des solutions novatrices doivent être adaptées aux besoins et situations locaux et garantir aux décideurs les marges de manœuvre leur permettant de déterminer, face à une situation particulière, ce qui fonctionne réellement.

17. Ces conceptions novatrices doivent aussi être *équitables* et conçues pour répondre aux besoins humains. Surtout, cela suppose que la fin soit mise avant les moyens. Les aspirations et les besoins humains fondamentaux se rejoignent en grande partie où que l'on se trouve: un travail décent, un logement garanti, un cadre de vie sûr, un meilleur avenir pour nos enfants et un gouvernement qui soit à l'écoute de nos préoccupations et y réponde. Vu l'interdépendance de ces objectifs, la conception des stratégies de développement appropriées doit adopter une démarche *intégrée*. Il ne peut se former de représentation claire en examinant séparément les marchés financiers et le commerce ou la production, le fonctionnement macroéconomique et le comportement des entreprises et des ménages, ou encore l'économie et les secteurs social et environnemental.

18. Ces trois principes devront être repris par les nouveaux partenariats en matière de développement. Ces partenariats, toutefois, doivent s'appuyer non seulement sur les normes et les comportements de marché, mais aussi sur la concertation, pour pouvoir aboutir aux résultats escomptés et forger un sentiment solide de confiance et de solidarité entre les acteurs concernés.

19. Au niveau national, l'État conserve un rôle essentiel pour mettre en place les partenariats de développement appropriés qui réunissent les secteurs privé et public, les petites, moyennes et grandes entreprises, les prêteurs et les emprunteurs, les producteurs nationaux et étrangers, etc. Il revient donc aux États d'élaborer un projet de développement cohérent, et d'établir un contrat solide avec les différents groupes sociaux.

20. L'État développementaliste du XXI<sup>e</sup> siècle doit être considéré comme un acteur pragmatique et volontariste, et aussi comme un catalyseur et un complément du secteur privé. De même que l'expérience a montré qu'une politique de développement menée sans tenir compte de la dynamique du marché peut se solder par l'inefficacité et la mauvaise allocation des ressources, de même il est apparu au cours de la période récente que si les gouvernements n'offrent pas un environnement propice et efficacement réglementé, la même dynamique peut provoquer des dégâts économiques et sociaux considérables, voire mettre en péril la souveraineté des États.

21. Les pays efficaces ont acquis leurs compétences au moyen de structures permettant la consultation, la responsabilité et l'apprentissage, de partenariats public-privé efficaces et d'organismes transparents de réglementation et de contrôle. C'est ce qui les a aidés à instaurer un environnement économique prévisible dans lequel le droit de propriété est respecté, la concurrence joue un rôle important et les investissements sont facilités, y compris les investissements dans le capital humain. Les pays les plus efficaces ont adopté des stratégies favorables à la croissance, consistant notamment dans un soutien actif de l'État pour une mobilisation et une allocation efficaces des ressources, l'adoption de critères de résultats précis pour les bénéficiaires de l'aide publique, un renforcement du dialogue avec les acteurs locaux et la constitution de marges de manœuvre pour envisager d'autres politiques éventuelles en fonction des besoins et des moyens locaux.

22. Des partenariats nationaux sont utiles pour fixer et appliquer les priorités de l'action publique concernant le développement équitable et durable. Développer l'*investissement* est une tâche primordiale pour les décideurs: c'est en effet indispensable pour renforcer les capacités productives et les perspectives de croissance. Un objectif d'investissement suppose de veiller à la mobilisation des ressources sur le plan intérieur, y compris en faveur du secteur public, mais c'est aussi l'occasion de rappeler que la croissance et le développement de bon nombre de pays en développement, en particulier les moins avancés d'entre eux, restent tributaires de sources abordables et fiables de financement extérieur.

23. L'*industrialisation* reste une priorité pour la plupart des pays en développement car elle produit des changements structurels et crée des liens synergiques entre l'investissement, la productivité, l'emploi et les revenus. Ces liens ne sont pas immuables. Les décideurs doivent rester attentifs aux problèmes qui peuvent accompagner les changements structurels et être conscients des possibilités et des difficultés qui se présentent, notamment dans le contexte des chaînes de valeur mondiales. Par ailleurs, la diversification économique ne se limite pas au seul développement industriel. Les décideurs doivent aussi se préoccuper des liens sectoriels et intersectoriels, notamment dans l'économie rurale, qui reste indispensable au développement durable et équitable de beaucoup de pays, en particulier les pays les moins avancés (PMA).

24. Une croissance économique rapide peut rendre plus facilement gérables les adaptations découlant du changement structurel. On a peu de chances cependant de parvenir à un développement équitable si la croissance est l'objectif exclusif. Il faut un contrat social

robuste, permettant de garder les *inégalités* dans des limites acceptables, notamment entre les hommes et les femmes, et d'une région à l'autre. C'est également ce contrat qui sert de base pour assurer un niveau de protection suffisant contre les chocs et les crises dont s'accompagnent souvent une croissance et un progrès rapides vers une économie plus ouverte et intégrée.

25. Dans la mesure où le développement est avant tout un projet national, les pays en développement ont conscience que c'est à eux que revient la responsabilité première d'élever le niveau de vie et d'améliorer la sécurité de tous leurs habitants. Or, dans un monde de plus en plus interdépendant, les efforts qu'ils mènent en ce sens peuvent être compromis, ou au contraire démultipliés en fonction du niveau et des objectifs de l'aide et de la coopération internationales. Une difficulté qui se pose actuellement dans le cadre de la mondialisation est de trouver le juste équilibre entre des obligations et des engagements internationaux et la nécessité de disposer d'une marge d'action suffisante pour poursuivre ces objectifs.

26. On ne pourra rééquilibrer l'économie mondiale et accélérer le développement pour tous que si l'économie mondiale croît. Au niveau international, des partenariats entre les États sont indispensables pour créer des solutions durables qui créent de la croissance et des chances pour tous. Il importe également d'avoir des partenariats plus solides pour faire face aux menaces et enjeux nouveaux dont s'accompagne l'interdépendance croissante de notre monde, ainsi que pour tirer pleinement parti des chances qui se présentent.

27. Une contribution plus robuste des partenariats de développement traditionnels à un développement équitable et durable passe par une amélioration sensible de la représentation des pays en développement dans les institutions chargées de la gouvernance mondiale. De nouveaux partenariats tournés vers cet objectif, cela étant, commencent aussi à apparaître aux niveaux régional et interrégional, notamment au titre de l'intégration et de la coopération Sud-Sud. Ces partenariats ne sauraient remplacer les réformes indispensables dans l'optique d'un environnement international favorable. Néanmoins, ils peuvent assurément contribuer à promouvoir le compromis judicieux entre la logique du marché, des politiques actives et la coopération au développement qui est nécessaire pour rééquilibrer l'économie mondiale et mettre en place des modes de développement durables et équitables.

### **III. Des possibilités inexploitées**

#### **A. Renforcer un environnement économique favorable à tous les niveaux à l'appui d'un développement équitable et durable**

28. La plupart des pays en développement ont amélioré leur intégration dans l'économie mondiale au cours des trente dernières années. Ils ont accompli ce processus dans un contexte de croissance mondiale incertaine, de fréquence accrue des crises économiques et d'aggravation des écarts de revenus et de richesses, dans les pays et entre les pays.

29. La déréglementation financière, en particulier depuis les années 1990, a entraîné une rapide progression des flux de capitaux privés. Bien souvent ces flux ont été fortement procycliques, ont eu un caractère spéculatif et ont résulté d'«innovations» financières échappant à toute réglementation et toute supervision, sans relation avec des activités productives dans l'économie réelle. La récente crise financière est venue rappeler la nécessité d'une reréglementation afin de rétablir, moyennant l'adoption des règles et des contrôles appropriés, un juste équilibre entre les marchés financiers et les autres secteurs de l'économie.

30. Étant donné la situation, une réforme de fond de l'architecture financière et économique internationale est à mener d'urgence afin de pouvoir mieux prévenir les dysfonctionnements financiers et économiques, de promouvoir efficacement le développement et de répondre équitablement aux besoins des États, en particulier ceux des pays en développement.

31. Le système multilatéral dans son ensemble doit adopter une conception du développement qui favorise un développement équitable et durable. Cela réclame une coopération et une cohérence accrues entre les institutions commerciales, monétaires, financières, sociales et environnementales pour centrer les stratégies de développement sur l'équité, l'intégration sociale, le développement humain et la rationalité écologique.

32. Une croissance économique forte et soutenue est largement favorisée par un secteur privé prospère réinvestissant une part élevée de ses profits dans la production et un commerce international sain. Ce secteur a besoin d'un environnement favorable pour exprimer pleinement son potentiel et son dynamisme. Un environnement économique favorable passe notamment par un cadre efficace de politiques financières et économiques, une gestion rigoureuse et transparente des finances publiques, un système fiscal équitable et efficace et des conditions favorables à l'entrepreneuriat.

33. Les réformes entreprises au lendemain de la crise financière et économique mondiale ont été lentes et restent incomplètes. Le risque de nouvelles crises reste élevé. Dans une économie mondiale fortement intégrée, ces crises ne sont plus limitées à certaines parties du système financier, certains pays ou certaines régions. Bien que les crises récentes soient parties des pays développés, les pays en développement ont aussi été touchés, et le seront encore en l'absence de réformes systémiques.

34. L'économie mondiale doit encore régler un certain nombre de problèmes fondamentaux comme l'élimination de la pauvreté et la transition vers des méthodes de production et de consommation moins nocives pour l'environnement. Il faut pour cela un environnement macroéconomique stable qui favorise des niveaux d'investissement appropriés dans les capacités productives réelles. Aussi l'impératif demeure pour la communauté internationale de s'attaquer plus vigoureusement aux aspects inachevés des objectifs de réforme convenus au plan mondial que cela n'a été le cas jusqu'à présent.

35. Il a surtout été question dans le récent débat sur la réforme du système monétaire international des symptômes de l'incohérence plutôt que des problèmes de fond sous-jacents. En particulier, les faiblesses systémiques des régimes de change actuels témoignent d'une déconnexion importante entre le comportement des marchés financiers et les fondamentaux macroéconomiques. Cette situation est à l'origine de déséquilibres courants insoutenables, de distorsions dans l'allocation des facteurs au plan international, d'instabilité financière au niveau national et d'incertitude accrue pour tous les acteurs du commerce international. Au lieu d'être régis par les avantages comparatifs, le commerce et l'investissement sont souvent faussés par des taux de change instables et désalignés, sans grand rapport avec les données économiques fondamentales sous-jacentes. Les effets produits sont souvent analogues à ceux de modifications des droits de douane.

36. Un système commercial axé sur le développement, dans lequel le commerce soit véritablement un moteur pour une croissance équitable, appelle un système commercial multilatéral ouvert, non discriminatoire, équitable et fondé sur des règles. L'objectif d'une intégration efficace et équitable des pays en développement, des pays les moins avancés et des pays en transition dans le système commercial multilatéral est encore cependant loin d'être atteint. En période de forte instabilité économique, le protectionnisme commercial demeure un risque, et parvenir à un système commercial multilatéral équitable et résilient, stable et renforcé constitue donc un défi immédiat.

37. Il est urgent d'améliorer la cohérence entre les systèmes commercial et financier internationaux.

38. Dans le «système» actuel, chaque pays fait appel à des solutions temporaires et pragmatiques pour éviter le désalignement monétaire: intervention unilatérale sur les marchés de devises et contrôle des capitaux, ou taxation des entrées de capitaux temporaires et à court terme, par exemple. Une meilleure conception du système monétaire international devrait cependant permettre d'aller plus loin. Des mesures systématiques sont nécessaires pour empêcher que des acteurs financiers privés au comportement souvent spéculatif et grégaire ne jouent un rôle prépondérant dans la détermination des taux de change et d'autres variables macroéconomiques. Les autorités doivent prendre les mesures nécessaires pour empêcher les flux déstabilisants de capitaux à court terme et veiller à ce que les décalages de taux de change par rapport aux fondamentaux soient minime et ne puisse pas durer.

39. Les prix des produits de base sont revenus au premier plan des préoccupations de développement. Le boom enregistré entre 2002 et 2008, le plus important depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, semble ne s'être enrayé que brièvement au lendemain de la crise mondiale en cours. Depuis l'été 2010, les prix de ces produits au niveau mondial, notamment certains produits agricoles, ont repris leur cours ascendant, certains atteignant de nouveaux sommets au milieu de 2011.

40. La forte hausse des prix a amélioré la situation des pays exportateurs de produits de base et réactivé le rôle potentiel des recettes provenant de ces produits comme contribution à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté. Néanmoins, certains problèmes déjà anciens subsistent, notamment celui de la production d'excédents pour permettre croissance soutenue, diversification et réduction de la pauvreté.

41. Depuis 2008, des prix alimentaires et énergétiques élevés et instables ont pesé sur les conditions de vie de centaines de millions de personnes pauvres, en particulier dans les pays en développement. L'un des principaux facteurs dans les mouvements de prix a été la participation croissante des investisseurs financiers au commerce des produits de base pour des motifs purement financiers – la «financiarisation du commerce des produits de base» – et davantage selon une logique spéculative. Cette question appelle un examen rigoureux, des politiques intégrées et pertinentes et des mesures urgentes.

42. Un enjeu central pour les décideurs est de déterminer des politiques novatrices et cohérentes, aux niveaux national, régional et international afin de réduire l'instabilité des prix des produits de base. Une action résolue est nécessaire pour améliorer la coopération entre producteurs et consommateurs, accroître la transparence, imposer une réglementation plus stricte aux participants aux marchés financiers et donner aux autorités de contrôle des marchés les moyens de contenir l'influence d'un excès de spéculation sur les prix.

43. La viabilité de la dette contribue de manière importante à assurer et promouvoir le développement économique. Avant l'éclatement de la crise financière et économique mondiale en septembre 2008, bon nombre de pays en développement étaient parvenus à réduire fortement leur ratio dette/produit intérieur brut (PIB) global et avaient aussi progressé pour ce qui est de modifier la composition de leur dette publique en augmentant la part relative des emprunts d'origine nationale.

44. La crise financière et économique mondiale et la «Grande Récession» ont entraîné une dégradation significative des comptes publics en raison du désendettement privé qui a obligé les gouvernements à intervenir pour stabiliser le système financier et l'économie réelle. Dans certains pays en développement, les comptes publics ont aussi beaucoup souffert de l'instabilité des prix des produits de base et de l'augmentation des écarts de taux d'intérêt sur les dettes publiques. Les pays qui avaient commencé à accumuler des réserves de change, associées la plupart du temps à des excédents courants, ont eu les ressources

budgétaires nécessaires pour faire face à la récession mondiale au moyen de politiques anticycliques. Il n'en reste pas moins que pour bon nombre de pays à revenu faible, la marge d'action budgétaire reste faible; un certain nombre de pays d'Afrique et de PMA sont toujours surendettés.

45. Des mesures doivent être prises pour atténuer et réduire le coût des crises financières et économiques dans les pays en développement, qui touche particulièrement les groupes sociaux vulnérables. De nouvelles approches sont nécessaires en matière de gestion de la dette extérieure et de prévention et de règlement des crises de la dette. La mise en place de mécanismes pour empêcher ce type d'événements devrait faire partie des priorités de la communauté internationale. La fréquence et le coût des crises financières peuvent être atténués par la réglementation et la supervision nationales et internationales visant à réduire la prise de risque excessive.

46. Les principes du prêt et de l'emprunt souverains responsables peuvent jouer un rôle important dans l'action menée pour éviter les crises financières et économiques graves et fréquentes, et favoriser la stabilité financière et le développement économique. Parallèlement aux efforts actuels visant à renforcer la réglementation et le contrôle des marchés financiers, ces principes peuvent favoriser l'adoption de normes et de pratiques de référence en matière de prêt et d'emprunt souverains. Des procédures ordonnées d'aménagement de la dette seraient susceptibles d'aider les pays en difficulté à honorer leurs obligations et assureraient des mécanismes permettant une restructuration rapide et équitable de la dette quand c'est nécessaire; dans le cadre d'une architecture multilatérale renforcée de la dette, cet aspect mériterait une attention plus soutenue.

47. L'aide publique au développement (APD) reste une source d'aide et de financement importante pour de nombreux pays en développement, notamment ceux dont le marché financier est limité, en particulier pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Les contraintes budgétaires des pays avancés ne devraient pas se traduire par des réductions de l'APD. Réduire les engagements d'aide et renoncer à la solidarité internationale, quand tant de pays en développement subissent encore des chocs extérieurs importants, serait une politique à courte vue. Les donateurs doivent continuer de s'efforcer d'augmenter leurs contributions à l'APD au niveau de l'objectif de 0,7 % du revenu national brut (RNI) réaffirmé lors du Sommet du Millénaire.

48. Les réformes de l'architecture économique internationale ne peuvent aspirer qu'à compléter et soutenir l'action menée au niveau des pays pour parvenir à de meilleurs résultats en matière de création d'emplois et de réduction de la pauvreté. Cela impose de renforcer la demande intérieure en tant que moteur de la croissance. Les stratégies de croissance par les exportations s'appuyant sur la compression des salaires peuvent rendre les pays excessivement tributaires de l'augmentation de la demande extérieure. En outre, tous les pays ne peuvent pas mener simultanément avec succès de telles stratégies.

49. Une stratégie prometteuse pour créer rapidement des emplois serait celle qui veillerait à ce que les gains de productivité résultant des investissements soient répartis entre le travail et le capital de façon à stimuler la demande intérieure. Les politiques de ce type permettent généralement des marchés du travail bien réglementés et le maintien des taux d'intérêt réels à un niveau faible, ce qui assure des conditions de financement favorables pour l'investissement dans le capital fixe. Il ne fait aucun doute que la lutte contre l'inflation est importante, mais le rôle de la politique monétaire et budgétaire est aussi de promouvoir la création d'emplois en favorisant l'investissement fixe.

50. Des revenus du travail qui augmentent en fonction de la productivité favorisent aussi l'investissement et peuvent également contribuer à des gains de productivité supplémentaires en stimulant l'innovation. C'est l'existence et l'anticipation d'une hausse de la demande, plutôt qu'une réduction des coûts unitaires de main-d'œuvre, qui incitent à



investir dans des capacités productives nouvelles ou renforcées. Ces investissements sont un préalable nécessaire, dans bon nombre de pays en développement, pour que l'excédent de main-d'œuvre puisse être absorbé dans de nouvelles activités productives. Pour réduire efficacement la pauvreté, il est indispensable d'améliorer la capacité des individus à prendre une part active à la création de richesses et à en bénéficier, et de favoriser la création d'emplois.

51. En sus de politiques concernant les salaires et l'emploi structuré, des mesures sont aussi nécessaires pour répondre aux besoins des travailleurs du secteur informel, des chômeurs et des retraités. L'expérience montre que ces mesures sont un moyen important d'améliorer les conditions de subsistance des groupes sociaux marginalisés ou vulnérables.

52. Au plus fort de la crise financière et économique récente, bon nombre de gouvernements ont eu recours à des politiques budgétaires anticycliques pour stabiliser la demande globale; en témoignent les programmes de stabilisation sans précédent qui ont été lancés en riposte à la crise. Les principes qui ont inspiré ces décisions pourraient servir de base à une conception révisée de la politique budgétaire.

53. La coopération régionale peut étayer les stratégies de développement nationales, réduire les vulnérabilités extérieures et, dans certains cas, remédier à certaines des lacunes actuelles du système mondial de gouvernance économique. En renforçant l'intégration économique, elle peut créer des avantages mutuels pour les pays participants à l'échelle d'une région géographique.

54. Outre les perspectives d'expansion du commerce régional et interrégional, les pays en développement devraient aussi s'intéresser à des modes d'action novateurs au niveau régional qui peuvent les aider à diversifier leurs économies, sous forme par exemple de projets industriels et d'initiatives communes en matière de recherche-développement, de production de connaissances et de diffusion de l'information.

55. La coopération financière et monétaire entre pays en développement suscite un intérêt croissant depuis quelques années comme moyen de mieux gérer les flux de capitaux privés internationaux, face notamment aux risques provenant des flux spéculatifs à court terme.

56. Tout en assurant un moyen de protection efficace contre les chocs et la contagion, la coopération monétaire et financière régionale peut aussi promouvoir et accélérer le développement. Cela peut se faire sous plusieurs formes et par différents instruments, notamment l'octroi de financements à long terme aux pays participants au moyen de banques régionales de développement et la création de marchés de capitaux régionaux, ainsi que le recours aux monnaies nationales et à des mécanismes de compensation régionaux pour faciliter les paiements commerciaux régionaux et le financement à court terme des pays rencontrant des problèmes de balance des paiements. La conclusion d'un accord régional entre pays membres pour la gestion des taux de change peut aussi être un élément important dans le processus de création d'un marché commun.

57. Étant donné le grave état actuel de l'économie mondiale, il est indispensable que le dialogue renforcé sur les réformes inachevées se poursuive. Les réalités mondiales peuvent encore provoquer un retour au protectionnisme et à l'unilatéralisme économique. Il est donc urgent d'apporter des réponses qui aillent au cœur des problèmes, et de tenter de forger un nouveau consensus dans lequel le développement, la convergence et la stabilité sont les objectifs primordiaux de la coopération. Il s'agit de faire progresser la compréhension des risques importants résultant de marchés financiers non réglementés et de l'exclusion de larges secteurs de la société de la participation aux fruits de la croissance économique. Il s'agit de créer un environnement favorable à même de soutenir la croissance et le développement compte tenu des grands problèmes qui apparaissent pour le XXI<sup>e</sup> siècle. La réforme du système économique mondial doit, en outre, garantir aux pays en

développement les marges d'action nécessaires pour mener des politiques de développement pleinement assumées et intégrées, et contribuant de ce fait à un partenariat mondial plus efficace pour le développement.

**B. Promouvoir l'investissement, le commerce, l'entrepreneuriat et les politiques de développement correspondantes pour stimuler une croissance économique soutenue dans la perspective d'un développement durable et équitable**

58. Au niveau national, les stratégies à l'appui d'une mondialisation centrée sur le développement passeront par une plus forte intégration sur le plan intérieur – au moyen de liens solides entre les marchés, les entreprises et les secteurs nationaux – qui devra être complétée et soutenue par une intégration extérieure, au moyen d'un accroissement du commerce, de l'investissement étranger direct (IED), des flux de capitaux et des transferts de technologie. Les facteurs déterminants d'un équilibre efficace entre intégration intérieure et extérieure seront la contribution à la mobilisation des ressources en vue du renforcement des capacités productives, les possibilités de diversification économique, de création d'emplois et de mise à niveau technologique et la résilience de l'économie aux chocs imprévus.

59. La mobilisation des ressources – nationales et internationales – est indispensable au développement. L'investissement privé et l'entrepreneuriat, avec le soutien des institutions financières locales, sont la principale force dynamique permettant un développement national durable et la transformation structurelle dans la plupart des pays. Pour bon nombre de pays en développement, cependant, les investissements publics jouent un rôle décisif, notamment en créant des emplois et en fournissant des infrastructures pour les transports, les télécommunications et les services de distribution, et peuvent aussi favoriser l'investissement privé. L'IED joue également un rôle décisif dans la promotion de la croissance et du développement économiques, en contribuant à l'amélioration de la productivité, aux transferts de technologie, à l'acquisition de compétences et de savoir-faire gestionnaire, à l'ouverture de marchés et au développement des infrastructures.

60. Le renforcement des capacités productives est essentiel pour assurer une croissance rapide et durable et un développement équitable. Les capacités productives peuvent être développées au moyen de politiques équilibrées, qui associent incitations et mesures diverses afin de promouvoir des investissements utiles, de la part du secteur privé et du secteur public, dans l'éducation, l'information, la santé et la nutrition, et dans une recherche-développement qui aide à développer les connaissances. Des mesures pertinentes sont aussi nécessaires pour garantir un développement durable en orientant l'investissement vers la protection et la préservation du milieu naturel.

61. La transformation structurelle est un élément clef pour promouvoir la diversification économique, améliorer la compétitivité internationale et parvenir à un développement plus durable et équitable. Les pays prospères ont presque toujours diversifié leur économie à mesure qu'ils progressaient dans l'échelle des revenus, tant par le transfert des ressources des secteurs peu productifs vers les secteurs plus productifs que par la spécialisation croissante de certains secteurs. Cette diversification est souvent allée de pair avec une amélioration des conditions d'emploi et une résistance plus forte de l'économie aux chocs extérieurs. Plus le processus de production repose sur les économies d'échelle et les connaissances, plus les politiques de développement sont difficiles à mener, du fait que les capacités technologiques et structurelles indispensables à la compétitivité internationale deviennent plus coûteuses à acquérir et plus difficiles à maîtriser.

62. Au cours des dernières années, plusieurs pays en développement ont connu une transformation structurelle importante, passant des produits primaires à la production de produits manufacturés et de services à plus forte intensité de compétences et de technologie. Cette forme de diversification a été soutenue, dans bien des cas, par une intégration progressive des pays en développement, en particulier des pays asiatiques, dans les chaînes mondiales d'approvisionnement. Bon nombre de pays tributaires des produits de base, en particulier des pays africains, ne sont pas parvenus à mettre en place une économie plus diversifiée. Mais certains pays à revenu intermédiaire ont aussi eu du mal à se diversifier en dehors des activités manufacturières à faible valeur ajoutée. Une transformation structurelle est indispensable à ces pays pour pérenniser leur économie et réduire leur vulnérabilité aux chocs liés à la demande extérieure ou aux prix. Le développement du secteur des services peut favoriser la diversification de l'économie, la formation de revenu, le développement des exportations et l'emploi, et contribuer plus généralement au développement économique et social. Ce secteur se montre aussi assez résistant aux crises, du point de vue de la production nationale et du commerce international.

63. Les pays en développement doivent promouvoir des politiques qui soutiennent la compétitivité de leurs entreprises afin que celles-ci puissent parvenir à des économies d'échelle et tirer parti des débouchés internationaux, notamment étant compétitives aux niveaux national, régional et international. Le soutien à la compétitivité des entreprises passe par des réformes visant à améliorer le marché ainsi que par des cadres réglementaires permettant de superviser son fonctionnement – y compris la conception et l'application de politiques et de lois sur la concurrence et la protection des consommateurs, des programmes de développement des entreprises et de relations interentreprises, et des organismes spécialisés qui puissent défendre les intérêts du secteur privé dans certaines branches d'activité. Les pays en développement ont besoin d'entreprises compétitives capables de tirer parti des débouchés à l'exportation, et de politiques nationales capables, en particulier, d'améliorer l'accès des petites et moyennes entreprises au financement et à d'autres ressources.

64. Les politiques industrielles – notamment celles qui favorisent le développement des entreprises, des secteurs et des activités offrant le meilleur potentiel de réalisation d'économies d'échelle, d'amélioration des compétences et d'accroissement de la productivité – ont un rôle important à jouer dans la mise en place de modes de développement dynamiques et durables. L'enjeu de la politique industrielle devrait prendre encore plus d'importance à mesure que s'intensifieront les efforts pour créer une économie du futur à faible émission de carbone, ce qui nécessitera des politiques centrées sur certains secteurs – en particulier l'énergie, les transports et les industries extractives.

65. Pourtant, à moins de compléter les politiques industrielles par d'autres politiques, y compris des politiques de soutien macroéconomique et d'investissement, de développement des entreprises et de concurrence, il se peut que ces politiques n'obtiennent pas les résultats escomptés ou aggravent les distorsions. Les politiques macroéconomiques, notamment les politiques de change et de taux d'intérêt, auront une forte incidence sur le rythme des changements structurels et l'orientation que prendront ces changements dans bon nombre de pays en développement. En outre, si les marchés sont trop réduits ou si la concurrence est faussée sur les marchés d'intrants, les coûts de production augmenteront, ce qui diminuera la compétitivité des producteurs nationaux. Une cohérence est donc indispensable dans les politiques publiques concernant l'industrie, l'investissement, le développement des entreprises et la concurrence, notamment.

66. Le renforcement des capacités productives à l'appui d'un développement robuste, durable et équitable nécessitera, dans la plupart des pays en développement, des liens étroits et complémentaires avec l'économie internationale au moyen d'un commerce international

accru, avec toute une série d'avantages potentiels: gains d'efficacité, baisse du coût des intrants et hausse de la productivité. Ces liens ont tendance à évoluer à mesure que les entreprises nationales se modernisent et prennent de l'importance. Pour nombre de pays, les avantages potentiels sont liés à la dynamique compétitive au sein des chaînes mondiales de valeur. De ce fait, pour augmenter leur participation au commerce international, les pays en développement doivent recourir davantage à des IED qui cadrent avec leurs propres objectifs et stratégies de développement et contribuent à des transferts de technologie et à la formation d'une main-d'œuvre qualifiée. Le problème du renforcement de l'impact sur le développement de l'investissement étranger, et notamment de sa contribution à la création d'emplois, pose à cet égard des difficultés persistantes. Les pays en développement doivent renforcer leurs capacités nationales en matière de projets d'investissement.

67. Un climat d'investissement transparent, stable et prévisible et potentiellement profitable est ce qui permet d'attirer des IED. Les éléments d'un environnement favorable sont notamment: a) un cadre juridique et un cadre réglementaire solides; b) un respect général des contrats et des mécanismes de règlement efficaces; c) un traitement régulier et équitable; d) des garanties solides en matière de propriété intellectuelle; e) des règles efficaces de création, de fonctionnement et de liquidation des entreprises; et f) des recours effectifs pour les investisseurs.

68. Les droits de propriété intellectuelle sont une source de rentes. Ils sont justifiés dans la mesure où les avantages – promotion d'une innovation véritable – sont supérieurs aux coûts – renchérissement des prix et restrictions d'accès – et où leur durée est limitée par des délais précis. Le cadre mondial actuel de la propriété intellectuelle a souvent privilégié une recherche-développement tournée vers des technologies à forte rentabilité commerciale, en particulier dans les pays avancés, au détriment des technologies qui auraient le plus d'utilité sociale ou qui répondraient aux besoins des pays en développement. Il y a aussi eu des initiatives visant à renforcer les garanties et les flexibilités prévues dans le régime mondial de la propriété intellectuelle, notamment par les accords en matière d'importations parallèles et la concession de licences obligatoires.

69. Il est généralement admis que la croissance économique n'est pas suffisante pour garantir un développement équitable et durable. La clef d'un développement équitable réside dans des liens institutionnels et des politiques permettant de faire en sorte que la croissance économique favorise le développement social, en même temps que le développement social soutient la croissance économique. Les OMD ont inscrit la pauvreté, l'emploi et les objectifs sociaux au centre des préoccupations de l'action internationale, et ont mis en avant la nécessité d'une augmentation importante des ressources pour financer de nouveaux investissements dans l'infrastructure sociale et les dispositifs de protection sociale, tout en formant de nouveaux partenariats pour accélérer les progrès du développement humain. Au moment de redéfinir les priorités de l'action en matière de développement après l'horizon 2015, la communauté internationale devra trouver des moyens novateurs et plus équitables de rattacher les OMD à l'objectif de renforcement des capacités productives.

### **C. S'attaquer aux problèmes de développement, persistants et nouveaux, qui ont des incidences sur le commerce et le développement et sur les questions associées dans les domaines du financement, de la technologie, de l'investissement et du développement durable**

70. L'économie mondiale est confrontée à plusieurs problèmes, persistants et nouveaux, pour parvenir à une croissance économique robuste, équitable et durable. Les inégalités grandissantes et la menace de l'insécurité alimentaire figurent parmi les problèmes persistants que la crise financière et économique a mis en lumière et qui, en même temps

que des défis nouveaux comme celui du réchauffement planétaire, compromettent les espoirs d'une prospérité et d'une sécurité largement partagées. Face à la situation économique actuelle, il faut mettre en œuvre des politiques et des mesures qui apportent des réponses à ces problèmes, afin d'avancer sur la voie d'une mondialisation dynamique, équitable et centrée sur le développement.

71. Mais il n'existe pas de solution universelle pour parvenir à un développement équitable et durable. Les structures et les politiques requises doivent être adaptées aux capacités, aux conditions et aux priorités locales. Pour chaque pays, le développement est un difficile processus de découverte de soi-même. Dans une économie mondiale interdépendante et ouverte, il faut une approche intégrée des politiques de développement afin d'aider les décideurs, aux niveaux national, régional et international, et surtout dans les pays les moins avancés et les plus vulnérables, à trouver les réponses appropriées à ces problèmes dans les domaines du commerce, du financement, de la technologie et de l'investissement et pour un développement robuste, équitable et durable.

72. Pour optimiser les gains pouvant être procurés par le commerce et pour les mettre au service d'un développement équitable, les pays en développement ont besoin non seulement d'un système commercial international régi par des règles, tant dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) que d'accords commerciaux préférentiels régionaux ou bilatéraux, mais aussi de l'appui et de la marge d'action nécessaires pour utiliser des instruments de politique qui permettent la formation de capital et la diversification économique, ainsi que la gestion des ajustements que celles-ci impliquent.

73. Il y a eu une importante évolution dans le programme sur le commerce, désormais moins centré sur les tarifs douaniers et davantage sur les mesures non tarifaires, en particulier des questions techniquement complexes comme les obstacles techniques au commerce, les mesures sanitaires et phytosanitaires et les règles d'origine conflictuelles. Tous ces aspects – en même temps que les nouvelles questions de politique commerciale liées à l'économie verte, à la sécurité alimentaire et à la parité entre les sexes – commencent à définir un nouveau programme international sur le commerce essentiellement axé, pour le moment, sur les négociations d'une génération nouvelle d'accords commerciaux préférentiels aux niveaux régional/bilatéral.

74. Les questions de réglementation sont devenues prépondérantes dans le commerce des services. Certains problèmes de réglementation récents, y compris pour les marchés financiers, montrent bien l'importance de cadres réglementaires et institutionnels adéquats pour les services, de même que les coûts économiques et sociaux potentiels si ces cadres n'existaient pas. En outre, même si récemment le secteur privé est devenu un important fournisseur de services d'infrastructure, les gouvernements continuent à jouer un rôle essentiel dans la fourniture de services et la réglementation des services d'infrastructure. Une réglementation et une supervision renforcées sous l'autorité des gouvernements sont donc devenues impératives.

75. Plus généralement, l'un des objectifs de la politique de la concurrence consiste à créer et à maintenir un environnement concurrentiel, tant sur le plan interne en éliminant les pratiques anticoncurrentielles que sur le plan externe en donnant des chances égales aux nouveaux entrants. Grâce à la concurrence, les entreprises et les ménages, en particulier les groupes pauvres de la population, peuvent faire des choix et avoir accès à des produits d'un coût abordable. C'est pourquoi il faudrait des politiques commerciales et des politiques de la concurrence qui soient cohérentes afin de pouvoir s'engager sur la voie d'un développement économique et social équitable.

76. La prolifération des accords commerciaux régionaux (ACR) a compliqué les règles du système commercial mondial. Les marges de préférence se sont peu à peu érodées, surtout pour les pays qui ont souscrit à ce type d'accord davantage pour éviter une

discrimination préjudiciable que pour s'assurer un accès préférentiel aux marchés. Il existe en outre des accords de plus en plus nombreux qui comportent des dispositions de plus vaste portée pour les mesures non tarifaires ainsi que des dispositions allant au-delà de ce qu'exige déjà l'OMC (OMC-plus) et portant sur des aspects non couverts par l'OMC (OMC-extra) pour le commerce des services, les règles relatives aux marchés publics, la réglementation de la politique de la concurrence et les normes environnementales et en matière de travail, et qui prévoient des disciplines plus restrictives pour les mesures concernant les investissements et liées au commerce. Afin de préserver et de renforcer la cohérence entre le système commercial multilatéral et les ACR, il fallait promouvoir une cohérence systémique entre tous les pays allant au-delà de la libéralisation des échanges commerciaux.

77. On a souvent fait le lien entre les accords commerciaux régionaux et le développement des chaînes mondiales d'approvisionnement pour promouvoir le commerce international. Pour de nombreux pays en développement ces chaînes ont créé des opportunités nouvelles, y compris pour des produits dynamiques, mais elles peuvent aussi impliquer certains coûts en raison de la position dominante au sein de ces chaînes de sociétés transnationales (STN) puissantes qui y jouent un rôle clef.

78. Le commerce international offre des possibilités d'autonomiser les femmes en leur procurant des emplois dans les secteurs exportateurs et pour la production de cultures vivrières et en permettant à des femmes entrepreneurs de créer de nouvelles entreprises. Mais il peut aussi avoir des conséquences négatives du point de vue des femmes s'il perturbe les secteurs et les marchés économiques dans lesquels elles étaient actives, ou bien s'il ne crée que des emplois temporaires ou saisonniers mal payés offrant des opportunités limitées de formation et de promotion et n'assurant pas ou guère de protection sociale. L'ouverture aux marchés internationaux exige une adaptation à plusieurs niveaux, mais bien souvent les femmes ont plus de difficultés à s'adapter que les hommes à cause de la discrimination dont elles sont victimes en matière d'éducation et de formation, des inégalités entre les sexes s'agissant de la distribution des revenus et de la maîtrise des ressources, ainsi que des inégalités traditionnelles dans la répartition des tâches ménagères, tout cela aboutissant à une marginalisation des femmes en termes d'accès au travail et à des possibilités de revenu. Il est indispensable de surmonter ces difficultés pour accélérer la croissance et le développement équitables dans tous les pays.

79. La plupart des problèmes persistants et nouveaux auxquels est confrontée la communauté internationale ne peuvent être réglés de façon valable et durable sans de solides capacités pour la science, la technologie et l'innovation (STI) – capacités techniques, professionnelles, pour l'ingénierie, l'entrepreneuriat et la gestion, ainsi qu'en matière scientifique – afin de permettre à chaque pays de surmonter ses problèmes socioéconomiques les plus pressants, de faire évoluer la société et d'agir de façon positive sur le niveau de vie et la qualité de vie des gens ordinaires. Le développement de ces capacités devrait donc être un élément essentiel de la stratégie de chaque pays pour réduire la pauvreté. À ce titre, les gouvernements des pays en développement devraient envisager, dans le cadre de leurs stratégies de développement, la formulation et la mise en œuvre de politiques de la STI propres à encourager la création, la diffusion et l'application de la science et de la technologie.

80. Dans le même temps, les entreprises des pays en développement, en particulier les petites et moyennes entreprises des pays les moins avancés, ne pourront pas rattraper leur retard technologique si elles n'ont pas accès à tout l'éventail des technologies disponibles et aux possibilités d'apprentissage correspondantes. Des transferts de technologie par divers moyens – y compris, mais pas exclusivement, par des mécanismes de marché tels que commerce, licences et IED – ont ainsi joué un important rôle dans le développement de la

base technologique de certains pays en développement. Mais pour beaucoup d'autres pays, il n'y a pas encore eu suffisamment de transferts de technologie tirés par le marché.

81. Pour que les pays bénéficient des transferts de technologie, ils doivent avoir une certaine capacité nationale d'absorption. Les efforts à cet égard devraient prendre en compte les capacités de tous les acteurs et les secteurs pertinents. Un appui financier et d'autres formes d'incitation sont souvent nécessaires pour aider les entreprises à s'engager dans des activités risquées et coûteuses telles que la recherche, l'acquisition, l'adaptation et l'utilisation de technologies nouvelles. La création de capacités d'absorption passe aussi par des interactions, aux niveaux national et international, entre les entreprises locales, les instituts de recherche, les établissements d'enseignement, les filiales étrangères et les autres acteurs pertinents. Il faudrait permettre aux universités et aux instituts de recherche de transférer des connaissances aux entreprises et les encourager à nouer des liens de collaboration solides avec le secteur privé pour chercher des réponses aux problèmes technologiques qui les concernent.

82. Au niveau international, il est important de réfléchir à de nouveaux moyens de faciliter les transferts de technologie aux pays en développement, moyens pouvant impliquer à la fois un encouragement actif de la part des pays développés ainsi que l'élimination des mesures qui pouvaient faire obstacle à ces transferts. Les cadres d'action pour le commerce et l'investissement au niveau international devraient favoriser le développement technologique des pays en développement.

83. Les moyens de faciliter l'accès gratuitement ou à faible coût aux résultats des recherches scientifiques, en particulier financées de source publique, devraient eux aussi être étudiés. La coordination, la collaboration et les partenariats internationaux, y compris entre le secteur privé et le secteur public, pour la science et la technologie devraient être renforcés.

84. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont devenues importantes dans une économie de plus en plus mondialisée et fondée sur la connaissance. La capacité d'utiliser ces technologies est essentielle pour améliorer la productivité et le fonctionnement des marchés agricoles et pour permettre aux entreprises, petites et grandes, de participer aux chaînes mondiales de valeur. Leur plus large diffusion est indispensable aussi pour combler la fracture numérique. À cet effet, les pays en développement sont encouragés à formuler et à mettre en œuvre des politiques nationales pour les TIC.

85. Les services d'infrastructure sont déterminants pour la production, le commerce et la compétitivité économique et ils peuvent être un important élément d'une stratégie de sortie de crise. En outre, des services d'infrastructure compétitifs permettent d'attirer l'IED. Mais pour que ces services contribuent effectivement au développement économique et social d'un pays, il faut que l'environnement juridique et réglementaire soit favorable. C'est bien pourquoi une politique et un cadre réglementaire et institutionnel pour les services d'infrastructure deviennent de plus en plus importants pour un développement équitable et durable.

86. Le coût élevé des transports et des transactions commerciales, une facilitation du commerce insuffisante, des services de transport inefficients et une faible connectivité peuvent constituer autant d'obstacles au commerce et continuent à faire partie des problèmes persistants auxquels sont confrontés de nombreux pays en développement, en particulier sans littoral (PDSL); et ces problèmes sont exacerbés par d'autres facteurs encore, comme les prix élevés de l'énergie.

87. C'est en général dans les pays en développement sans littoral que les coûts de transport et de transit sont les plus élevés, comme souligné dans le Programme d'action d'Almaty. L'absence d'accès à la mer et l'éloignement des principaux marchés, des installations de transit inadéquates, des procédures trop lourdes en matière de douanes et

pour le passage des frontières, des contraintes en termes de réglementation ainsi que des structures juridiques et institutionnelles inadaptées empêchent ces pays de développer leurs capacités productives et d'être compétitifs au niveau mondial.

88. Le bon fonctionnement du commerce et des transports internationaux exige des règles uniformes, claires et transparentes qui créent une certitude juridique et qui réduisent la nécessité de procédures judiciaires coûteuses. À cet égard, les systèmes de sûreté et de sécurité mis en place récemment pour contrôler les mouvements des biens et des personnes placent chaque jour en situation difficile les services de contrôle aux frontières et l'ensemble des acteurs de la chaîne d'approvisionnement, qui doivent traiter et échanger des volumes d'informations de plus en plus grands.

89. Les changements climatiques vont poser l'un des plus grands défis en termes de politiques de développement, aux niveaux national, régional et international, au cours des années qui viennent. Selon des estimations récentes, des centaines de milliers de personnes perdraient déjà la vie chaque année à cause du réchauffement planétaire, et la survie de centaines de millions d'autres serait sérieusement menacée. Si c'est principalement aux pays avancés qu'il incombe de régler le problème, la participation active des pays en développement est elle aussi requise désormais pour arriver à trouver en temps voulu, au niveau multilatéral, des réponses efficaces. La participation de ces pays devra être compatible avec les objectifs de développement qu'ils se sont fixés depuis déjà longtemps, à savoir réduire la pauvreté, parvenir à un développement équitable et rattraper leur retard par rapport aux pays avancés sur le plan économique et social.

90. Les Nations Unies sont l'instance privilégiée pour prendre en compte les multiples répercussions, sur le plan économique et en termes de développement, des préoccupations environnementales et des changements climatiques. Les aspects économiques et les coûts de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets sont tout spécialement importants pour les pays en développement. Il importe aussi de mettre en place des mécanismes efficaces et opérationnels de coopération internationale à long terme, dans le cadre des instruments multilatéraux existants, pour aider les pays en développement à faire face aux conséquences des changements climatiques et à atteindre leurs objectifs de développement tout en contribuant de façon effective et équitable aux efforts d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets.

91. Les discussions actuelles concernant l'«économie verte» ont fait craindre de nouvelles formes de protectionnisme «vert». Comme il n'existe toujours pas de définition commune de la notion d'économie verte, les effets possibles du «commerce vert» sur le développement mériteraient d'être étudiés et analysés attentivement.

92. Le défi climatique sera très difficile à relever sans tenir compte d'un autre enjeu: la demande d'énergie croissante des pays en développement. L'insécurité énergétique est un problème de développement persistant. Mais il faut y trouver des réponses durables, en tenant compte de l'état actuel des progrès scientifiques et technologiques et dans le respect de l'environnement. C'est là que l'énergie verte – y compris renouvelable – peut jouer un rôle important. Mais bon nombre de pays en développement n'ont pas encore les moyens de se doter de technologies d'exploitation d'autres énergies, et pour eux le transfert entre pays développés et pays en développement des technologies d'exploitation des énergies renouvelables est vital, pour contribuer au bien-être de tous tout en préservant l'environnement. Des mécanismes de transfert de technologie et de financement sont nécessaires à cet effet pour pouvoir offrir de véritables opportunités, en particulier aux pays à faible revenu.

93. Les systèmes de transport qui relient les chaînes mondiales d'approvisionnement sont eux aussi affectés, directement et indirectement, par les effets actuels et attendus des changements climatiques. Les risques, les vulnérabilités et les coûts correspondants peuvent



être considérables, en particulier pour des pays en développement ayant une faible capacité d'adaptation, y compris les PMA et les petits États insulaires en développement (PEID).

94. Compte tenu de la durée utile des infrastructures de transport et de l'importance stratégique d'éviter toute perturbation du fonctionnement des chaînes mondiales d'approvisionnement, il faut repenser les approches et les pratiques établies pour adapter comme il convient les systèmes de transport.

#### **D. Intensifier toutes les formes de coopération et de partenariat pour le commerce et le développement, y compris la coopération Nord-Sud, Sud-Sud ainsi que triangulaire**

95. Compte tenu des transformations du paysage et de la dynamique planétaires au cours des vingt dernières années, la communauté internationale doit concevoir de nouvelles formes de partenariat et de coopération et de nouvelles voies de développement de nature à promouvoir non seulement une croissance économique stable et plus rapide et une ouverture plus grande, mais aussi des objectifs plus globaux de développement équitable et durable. Une meilleure cohérence entre les politiques économiques, commerciales, monétaires, financières, sociales et environnementales ainsi qu'une gouvernance améliorée à tous les niveaux sont indispensables pour y parvenir. Le nouveau partenariat devra renforcer les relations entre le secteur privé et le secteur public et entre différentes configurations de pays à divers niveaux de développement économique.

96. Il faudra un régime réglementaire au niveau mondial efficace pour appuyer une mondialisation centrée sur le développement, en renforçant et en harmonisant les règles et les initiatives collectives dans certains domaines, en particulier celui du financement, et en amplifiant dans le même temps la marge d'action nationale en termes de politiques. Un plus vaste programme de coopération pour appuyer la transformation structurelle et le développement équitable peut aider à mieux répondre aux problèmes de développement des capacités productives, y compris avec l'aide de politiques commerciales et industrielles stratégiques ainsi que de politiques actives en matière financière, pour le marché du travail et sur le plan macroéconomique.

97. Le commerce international contribue à promouvoir la coopération et les partenariats internationaux en reliant les processus de production, en diffusant les technologies et en contribuant pour finir à une croissance économique partagée. Mais il n'a pas encore été suffisamment tiré parti des vastes possibilités qu'il offre pour appuyer les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), en particulier s'agissant de réduire la pauvreté et les inégalités. Comme c'est un problème que connaissent de nombreux pays en développement, il est essentiel de mieux comprendre les conséquences pour les personnes vulnérables du commerce international, afin d'ajuster les politiques commerciales et les mesures de soutien internationales pour que les retombées bénéfiques du commerce soient plus largement partagées.

98. Les programmes d'aide ont été ciblés de plus en plus ces dernières années sur les avancées sociales, souvent au détriment d'une mobilisation accrue des ressources intérieures et de la création de capacités productives nouvelles. L'attention s'est ainsi détournée du principal objectif de la coopération pour le développement: aider les pays à se positionner de manière à mobiliser leurs propres ressources pour le développement, notamment. L'aide fournie doit donc dûment et constructivement tenir compte des ambitions des pays bénéficiaires s'agissant de renforcer leurs capacités productives.

99. Dans ce contexte, l'idée de l'«aide au commerce» s'est affirmée dans le débat sur l'aide internationale depuis qu'elle a été introduite en 2005, lors de la Réunion ministérielle de l'OMC tenue à Hong Kong (Chine). Cette initiative reconnaît que les pays en

développement, et en particulier les PMA, ont besoin d'un appui financier spécifique pour mieux s'ajuster aux difficultés qu'implique une ouverture accrue et pour développer leurs capacités productives afin d'optimiser les gains futurs attendus du commerce. Ces objectifs seraient plus facilement atteints si l'aide au commerce était d'un niveau approprié, si elle incluait des financements réellement nouveaux en plus des engagements d'aide actuels, si elle s'accompagnait de politiques commerciales et industrielles appropriées, et si elle était gérée dans le cadre du système des Nations Unies de manière à ce que les gains procurés par le commerce servent à appuyer les stratégies de développement équitable.

100. Au niveau régional, on est parvenu à intégrer le commerce dans des cercles vertueux de croissance et de développement, par exemple dans le cadre du commerce intra-européen dans les années 1950 et 1960 puis avec la prospérité économique croissante en Asie de l'Est, y compris à travers des liens régionaux étroits entre le commerce et l'IED.

101. L'intégration régionale, complétée par la coopération interrégionale, bénéficie d'un regain d'intérêt dans d'autres régions du monde en développement. On peut citer parmi les initiatives en ce sens les efforts pour faire converger les politiques de commerce et d'investissement en Afrique et en Amérique latine et la création de réseaux régionaux de production en Asie, incluant même certains PMA. Le défi essentiel est de faire en sorte que les accords commerciaux régionaux renforcent l'intégration productive du commerce et favorisent la diversification économique de pays à différents niveaux de développement, en particulier les PDSL.

102. Au-delà de ces arrangements régionaux, on voit se former dans le Sud de nouveaux pôles de croissance qu'il faudrait mobiliser pour tirer de l'intégration et de la coopération Sud-Sud, impliquant en particulier les PMA, de plus larges gains en termes de développement. La structure des échanges commerciaux et des investissements s'est elle aussi modifiée, et on a vu se développer dans le Sud un sentiment de confiance nouveau.

103. La résilience face à la crise de certaines régions en développement est certainement le signe d'une importante rupture avec le passé, qui fait naître l'espoir d'une réduction durable des inégalités économiques mondiales. Mais le mouvement a été jusqu'ici disparate, avec d'importantes différences entre les régions en développement et entre les pays; beaucoup de PMA ont vu se creuser leur écart de revenu par rapport à d'autres pays au cours des deux dernières décennies. En outre, de nombreux pays en développement restent tributaires des grandes puissances économiques pour l'accès aux marchés et aux ressources, et sont donc vulnérables aux bouleversements des conditions économiques et des politiques dans les pays en question. Il faudra donc suivre avec attention les effets de la crise de la dette au Nord sur les pays en développement.

104. Depuis le tournant du millénaire, les pays en développement se sont engagés dans de nouveaux mécanismes institutionnels pour discuter de leurs besoins et de leurs problèmes communs et pour développer leur coopération. Contrairement à la coopération Nord-Sud traditionnelle, les initiatives Sud-Sud réunissent des pays avec des problèmes de développement communs et sont le reflet de relations plus égalitaires entre pays donateurs et pays bénéficiaires. Le renforcement des capacités pour appuyer les États développementistes devrait devenir une importante composante de la coopération Sud-Sud, puisque c'est un domaine où celle-ci présente des avantages évidents par rapport aux formes traditionnelles de coopération pour le développement.

105. Il s'offre aux pays en développement, et particulièrement aux PMA et aux pays à faible revenu, d'importantes possibilités d'exploiter leur potentiel de croissance grâce au dynamisme du commerce Sud-Sud. Le succès du Cycle de négociations de São Paulo sur le Système global de préférences commerciales (SGPC) a marqué un tournant historique pour le cadre de politique commerciale Sud-Sud.

106. Mais l'intérêt pour la coopération Sud-Sud va bien au-delà de la sphère commerciale. Les pays en développement qui ont réussi ont accumulé une importante expérience, en matière de politiques et de gouvernance, dont pourraient profiter d'autres pays en développement. La coopération Sud-Sud peut aussi contribuer à favoriser les investissements, le transfert de technologie et le renforcement des capacités.

107. Grâce au renforcement des relations Sud-Sud, on pourrait aussi relever bien des défis nouveaux qui pèsent sur la croissance et le développement équitables. Ces problèmes incluent la sécurité alimentaire, domaine où grâce à la mise en commun des expériences des pays en développement on pourrait développer les services de vulgarisation et d'appui agricoles, améliorer la gestion des ressources en eau et renforcer la recherche-développement. Mais la coopération Sud-Sud ouvre aussi des possibilités nouvelles dans des domaines tels que l'adaptation aux changements climatiques et l'amélioration des interventions en cas de catastrophe naturelle. Dans ces domaines, de nouveaux partenariats impliquant par exemple une coopération triangulaire peuvent être utilisés pour rendre l'action plus efficace, comme cela a déjà été observé en ce qui concerne l'agriculture et les énergies renouvelables. Mais comme ces nouveaux défis exigent des investissements importants et des technologies nouvelles, il faudra continuer à gérer et à financer au niveau multilatéral les actions ainsi entreprises.

108. Il se forme aussi de nouveaux partenariats dans le secteur privé. La dynamique concurrentielle des chaînes mondiales de valeur a amené de plus en plus de sociétés transnationales à des modes de production sans participation au capital (SPC), par exemple externalisation internationale de la production, concession aux entreprises du pays hôte de licences dans le domaine des connaissances, contrats de gestion et franchisage. Dans la mesure où ces modes de production exigent la participation d'entreprises nationales avec une importante capacité productive, ils valident les stratégies utilisées avec succès dans le passé par certains pays en développement, notamment en Asie de l'Est, pour mettre au service de leur propre développement leurs relations avec les STN.

109. Si à travers des partenariats au sein des réseaux de production on cherche à bénéficier des niveaux de productivité plus élevés et du savoir-faire technologique plus grand des filiales étrangères, les retombées désirées ne sont pas toutefois automatiques. C'est notamment le cas dans les activités de montage, où la capacité d'absorption des entreprises locales est souvent insuffisante. Si ces faiblesses ne sont pas surmontées, des pays risquent de tomber dans le «piège du revenu intermédiaire», comme plusieurs pays ayant accédé aux segments à forte intensité de main-d'œuvre des chaînes mondiales de valeur qui ont eu des difficultés par la suite à développer les infrastructures technologiques nécessaires à la croissance d'entreprises nationales plus importantes pouvant contribuer au processus de rattrapage et à la croissance de la productivité.

110. Dans le domaine de l'investissement, le système des accords internationaux d'investissement (AII) est devenu plus vaste et plus complexe. Il apparaît de plus en plus essentiel de faire fonctionner ce système d'une manière qui soit plus efficace et qui contribue davantage à une croissance soutenue et à un développement durable. La mise en commun au niveau international des expériences et des meilleures pratiques dans les domaines clefs ainsi que la formation de consensus, afin de mieux mettre au service du développement durable les AII et les flux d'investissement correspondants, peuvent offrir d'importantes opportunités à cet égard.

#### **IV. Les perspectives**

111. L'objectif d'équité et les actions qu'il inspire devraient faire partie de tous les processus et mécanismes multilatéraux. L'équité est au cœur de l'approche globale du

développement qu'incarne la CNUCED. Mais en plus de ce défi, il faut tenir compte de l'interdépendance croissante des problèmes, des processus et des dynamiques, et de la nécessité d'une approche mieux coordonnée pour faire face aux réalités d'aujourd'hui. En tant qu'unique institution multilatérale avec un mandat réellement global, les Nations Unies sont bien l'instance qui peut trouver des solutions de nature globale. Mais il importe de reconnaître aussi qu'aucune institution n'a le monopole des solutions pour corriger les déséquilibres mondiaux et pour promouvoir un développement équitable et durable.

112. Face à cette dynamique associant réalités nouvelles et permanence du rôle des Nations Unies, on voit bien toute l'importance de la CNUCED en tant qu'institution ayant depuis longtemps placé l'interdépendance au cœur de sa conception globale du développement, et en tant que forum de dialogue suivi et global, entre pays développés et pays en développement, pour le développement. La CNUCED permet d'examiner des idées et de former autour d'elles un consensus qui peut à son tour contribuer aux travaux des autres organismes et forums pertinents. Ce rôle central pour un débat franc, ouvert et constructif devrait être encouragé et renforcé, compte tenu tout particulièrement de l'ampleur des défis auxquels est confrontée la communauté mondiale et des possibilités pour tous les pays de rechercher des réponses aux problèmes de développement persistants et nouveaux.

113. À cet égard, la CNUCED devrait continuer, à travers ses trois piliers d'action, à jouer son important rôle pour un consensus et une action plus résolus, au niveau mondial, pour le développement, y compris à travers ses contributions au suivi et à la mise en œuvre intégrés des résultats des conférences et réunions au Sommet des Nations Unies sur le développement, et pour montrer la voie à suivre jusqu'en 2015 et au-delà.

114. L'optimisation de la contribution de la CNUCED, à travers ses trois piliers, à l'action de plus vaste portée des Nations Unies en faveur du développement revêt une signification accrue en ce moment historique où la nécessité d'une démocratie et d'une bonne gouvernance renforcées a été mise en lumière, en particulier avec la crise financière et économique mondiale. À cet égard, un important problème devait retenir toute l'attention, y compris dans le cadre des différents processus en faveur du développement menés dans le système des Nations Unies: la vulnérabilité de nombreux pays en développement, en particulier les PMA, les PDSL et les autres petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables.

115. Pour parvenir à l'objectif recherché, il s'offre de nombreuses voies, toutes interdépendantes. Mais l'un des principaux problèmes à résoudre est celui de la vulnérabilité persistante de nombreux pays en développement. La CNUCED doit poursuivre son action dans cet important domaine. Il convient également de poursuivre les efforts sans relâche pour aider les PMA, y compris dans le cadre des différents processus en faveur du développement menés dans le système des Nations Unies et au-delà.

116. L'un de ces importants processus est la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul issu de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés. Cet événement phare a mis en exergue l'importance de développer les capacités productives, d'assurer le rattrapage technologique des PMA et d'aider ces pays à sortir de la catégorie des pays les moins avancés, en prenant en compte de manière globale les défis auxquels ils se trouvent alors confrontés afin de mieux cibler les actions pour promouvoir leur développement. Cela pouvait impliquer de meilleures solutions pour la création et le développement des capacités productives, une meilleure compréhension des réalités auxquelles sont confrontés les pays en développement à revenu intermédiaire afin de mieux prendre en compte leurs préoccupations, et la nécessité d'assurer aux pays qui sortent de la catégorie des PMA un environnement clair et attractif après leur sortie. La CNUCED devrait se pencher d'ici à 2015 sur ces importantes questions.

117. Un autre élément important est l'effort mené au niveau mondial pour réaliser les objectifs de développement durable, y compris par le biais de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Conférence Rio+20) qui se tiendra bientôt. La CNUCED peut y contribuer en s'occupant de la question des incidences des changements climatiques sur le commerce et le développement et de l'économie verte émergente, notamment en apportant aux pays un appui et des moyens pour atténuer les effets économiques préjudiciables des changements climatiques tout en réalisant leurs objectifs de développement. Aider les pays en développement à poursuivre sur la voie du développement après des catastrophes naturelles est un autre domaine d'action connexe important pour la CNUCED, en coopération avec les autres organismes pertinents du système des Nations Unies.

118. Tous ces processus convergent sur un point: la nécessité plus globale de faire en sorte que le système économique mondial soit au service du développement. La CNUCED peut contribuer, à travers son savoir-faire et ses idées, à l'action globale des Nations Unies pour remédier aux causes profondes de la crise économique et financière mondiale. Cela est particulièrement important compte tenu de la capacité et du mandat de la CNUCED pour produire des idées pouvant contribuer à la cohérence systémique et aider à forger un consensus nouveau sur le développement économique au-delà de 2015.

## V. Le rôle de la CNUCED

119. La Conférence réaffirme, à sa treizième session, que la CNUCED a un rôle important à jouer en tant qu'institution ayant pour mandat depuis 1964, au sein du système des Nations Unies, d'assurer le traitement intégré du commerce et du développement et des questions associées dans les domaines du financement, de la technologie, de l'investissement et du développement durable. Pour assurer la continuité des travaux de la CNUCED, le Consensus de Doha s'appuie sur l'Accord d'Accra, dont la validité pour guider l'action de la CNUCED est réaffirmée. Reconnaissant que le monde a changé à maints égards depuis sa douzième session, la Conférence propose des orientations actualisées pour guider l'action de la CNUCED, dans le cadre de ses trois piliers, afin de renforcer le rôle et la contribution de cet organisme en faveur du développement, en tenant compte notamment des leçons de l'expérience et de l'évolution des réalités mondiales depuis la précédente session.

### A. Renforcer un environnement économique favorable à tous les niveaux à l'appui d'un développement équitable et durable

120. Pour aider les pays à optimiser leurs possibilités de développement, la CNUCED devrait proposer des stratégies et des options pour contribuer à un développement accéléré et durable. Elle aurait en particulier un rôle essentiel à jouer pour analyser les problèmes économiques mondiaux actuels et pour suggérer des solutions permettant de les surmonter, notamment comme recommandé ci-après:

a) La CNUCED devrait examiner comment, à travers les relations économiques internationales et les politiques nationales, renforcer un environnement économique favorable à tous les niveaux à l'appui d'un développement équitable et durable et faire en sorte que tous, et en particulier les plus pauvres et les plus vulnérables, bénéficient de la croissance et du développement économique;

b) La CNUCED devrait analyser, à la lumière des événements survenus et des leçons tirées depuis Accra, les causes profondes et les effets de la crise financière et économique mondiale et en tirer des conclusions pour aider à éviter que cela ne se

reproduise dans l'avenir. Elle devrait aussi poursuivre ses recherches et ses analyses sur le système financier et monétaire international et sur l'instabilité des prix des produits de base, et proposer des recommandations pour s'attaquer aux problèmes des marchés financiers qui conduisent à une instabilité macroéconomique, à des dysfonctionnements du commerce international et à une aggravation de la pauvreté et des inégalités. La CNUCED devrait réfléchir, dans ses domaines de compétence, à la nécessité d'améliorer la cohérence et la gouvernance des systèmes monétaire, financier et commercial internationaux, y compris par une participation plus effective des pays en développement;

c) La CNUCED devrait activement contribuer aux mécanismes de suivi de la Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement, et proposer des recommandations pour la mise en œuvre de son document final. Elle devrait aussi fournir des avis autorisés, reposant sur la prise en compte de la dimension développement, pour le suivi d'autres grandes conférences internationales sur le développement. Compte tenu de la nécessité d'un système commercial multilatéral robuste, prévisible et équitable, la CNUCED devrait contribuer à renforcer l'appui fourni aux pays en développement en suivant le commerce international sous l'angle du développement, et en examinant les moyens d'intégrer de façon plus équitable ces pays dans l'économie mondiale et dans le système commercial international;

d) La CNUCED devrait analyser les problèmes de dette et de financement et contribuer au processus multilatéral. Elle devrait entreprendre des recherches, en particulier sur la restructuration de la dette souveraine, l'expansion des ressources financières multilatérales, et l'élimination de la conditionnalité par politique imposée dans le cadre des mesures d'ajustement et des prêts en cas de crise. Il conviendrait de rechercher le maximum de synergies entre les travaux d'analyse et les activités d'assistance technique;

e) La CNUCED devrait aider les pays à améliorer leurs capacités statistiques et à contribuer au débat mondial sur les politiques de développement en produisant des indicateurs mettant en relief les relations entre développement et mondialisation. Les leçons tirées depuis Accra et la crise soulignent notamment la nécessité de données économiques fiables et à jour. Pour être plus réactive, la CNUCED devrait intensifier son interaction avec les universités et les instituts de recherche afin de mieux faire connaître aux milieux universitaires les résultats de ses recherches sur les politiques et de mobiliser des ressources dans les pays membres à l'appui de son travail d'analyse;

f) La CNUCED devrait continuer à appuyer le peuple palestinien conformément aux orientations données dans l'Accord d'Accra, en tenant compte des réalités nouvelles.

## **B. Promouvoir l'investissement, le commerce, l'entrepreneuriat et les politiques de développement correspondantes pour stimuler une croissance économique soutenue dans la perspective d'un développement durable et équitable**

121. La mobilisation de toutes les ressources, y compris le capital productif, est un élément essentiel pour permettre au secteur privé de contribuer à une prospérité et à un bien-être accrus. À travers ses trois piliers d'action, la CNUCED devrait y participer par les moyens suivants:

a) La CNUCED devrait assurer des activités de recherche en matière de politiques, de dialogue sur les politiques et d'assistance technique afin d'aider les pays en développement à élaborer leurs stratégies et leurs politiques pour attirer et recevoir des investissements étrangers au service du développement durable, y compris en élaborant des régimes réglementaires pour l'investissement appropriés et compatibles avec leurs objectifs

nationaux de développement. Cela impliquerait notamment de chercher des réponses aux problèmes importants et nouveaux dans le domaine de l'investissement;

b) La CNUCED devrait aussi contribuer au renforcement du développement du secteur privé, notamment en proposant des principes d'action pour intégrer le renforcement des capacités productives dans les politiques et les stratégies nationales de développement, et en élaborant des indicateurs du développement des capacités productives. Il conviendrait de porter particulièrement attention à cet égard aux PMA, aux PDSL et aux autres pays en développement vulnérables, ainsi qu'à l'élaboration de stratégies et de politiques en vue de leur participation effective aux chaînes mondiales d'approvisionnement;

c) La CNUCED devrait réfléchir à des idées et à des politiques nouvelles pour promouvoir une diversification des exportations favorisant une croissance et un développement équitables, y compris vers les secteurs liés à l'économie créative et permettant la création de valeur ajoutée. La CNUCED devrait aussi examiner les différentes stratégies de diversification de leurs exportations qui s'offrent aux pays en développement à différents stades de transformation structurelle;

d) La CNUCED devrait continuer à aider les pays en développement, en particulier les PMA, à promouvoir l'entrepreneuriat local, à concevoir des politiques pour encourager les partenariats public-privé en vue du développement des infrastructures, à intégrer les petites et moyennes entreprises (PME), les microentreprises et les particuliers dans le secteur financier structuré, à renforcer les capacités productives et l'accès aux marchés des PME, et à former des entrepreneurs;

e) Le travail de la CNUCED dans le domaine de la gouvernance, sous tous ses aspects, devrait aider les pays partenaires à renforcer leurs capacités institutionnelles dans les domaines du commerce, de la technologie et de l'investissement et à tirer parti des initiatives en matière de transparence dans ces domaines;

f) La CNUCED devrait renforcer ses travaux de recherche et d'analyse des politiques dans le domaine de la STI, afin de faire des capacités pour la science, la technologie et l'innovation un instrument pour appuyer le programme national de développement, aider l'industrie locale à devenir plus compétitive, créer des emplois, réduire la pauvreté, et appuyer les efforts du pays pour diversifier ses exportations;

g) La CNUCED devrait promouvoir des arrangements plus équilibrés pour faire en sorte que l'accès à la technologie s'inscrive dans un processus de mondialisation centrée sur un développement plus équitable, y compris par le biais de mesures internationales pour appuyer le développement technologique dans les pays en développement. La CNUCED devrait jouer un rôle clef dans la recherche, l'analyse et le débat sur les politiques afin de promouvoir le développement et l'application de technologies vertes, ainsi que le renforcement des capacités locales correspondantes;

h) La CNUCED devrait mener des activités de recherche et d'analyse et de coopération technique pour établir et faire connaître les meilleures pratiques au niveau international pour promouvoir le transfert de technologie, ainsi que sur d'autres aspects concernant le commerce, l'investissement et le développement, conformément au Plan d'action de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) pour le développement. Comme convenu dans le Programme d'action d'Istanbul, une attention particulière devrait être prêtée aux besoins des PMA en matière de technologie, y compris en entreprenant une analyse des problèmes et des capacités de ces pays afin de bénéficier des services du Centre international de science, de technologie et d'innovation proposé;

i) Dans le cadre de ses travaux dans le domaine du transport et de la logistique commerciale, la CNUCED devrait renforcer ses activités de recherche et d'analyse des politiques et de coopération technique, afin d'aider les pays en développement à surmonter

les problèmes auxquels ils sont confrontés pour l'amélioration des systèmes et des connexions de transport, pour l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans le domaine de la logistique et de la sécurité des chaînes d'approvisionnement, et pour l'élaboration de politiques à l'appui de systèmes de transport respectueux de l'environnement;

j) Divers défis économiques récents ont mis en relief l'importance de trouver de véritables réponses aux problèmes spécifiques des pays sans littoral et des pays de transit. La CNUCED devrait aider ces pays à concevoir et à mettre en place des infrastructures et des services de transit robustes et durables;

k) La CNUCED devrait s'intéresser en particulier au renforcement des capacités d'offre dans les services, à travers un processus d'examen détaillé des stratégies et des politiques nationales;

l) La CNUCED devrait promouvoir la coopération régionale en vue de la formulation de cadres d'action pour le commerce et de politiques de la concurrence et des consommateurs, en tenant compte des aspirations nationales en matière de développement et des priorités spécifiques des pays.

**C. S'attaquer aux problèmes de développement, persistants et nouveaux, qui ont des incidences sur le commerce et le développement et sur les questions associées dans les domaines du financement, de la technologie, de l'investissement et du développement durable**

122. Un résultat clef de l'Accord d'Accra était de permettre à la CNUCED d'être plus réactive pour conseiller et aider les pays compte tenu de l'accélération des événements. Pour que la CNUCED puisse mieux encore s'attaquer aux problèmes de développement persistants et nouveaux, ses activités devraient inclure les éléments suivants:

a) La CNUCED devrait effectuer des analyses économiques et commerciales et promouvoir le dialogue international, la formation de consensus et la coopération en vue du développement durable, y compris la transition vers l'économie verte et l'adaptation aux changements climatiques;

b) La CNUCED devrait examiner les possibilités de renforcer les capacités, l'accès et la diversification s'agissant du commerce des biocarburants et des autres sources d'énergie, et réfléchir à des moyens efficaces et durables de produire et d'utiliser l'énergie;

c) La CNUCED devrait appuyer le développement des capacités de production agricoles à titre prioritaire lorsque, parmi d'autres mécanismes, des partenariats public-privé pourraient faciliter le transfert des technologies appropriées aux pays en développement, afin de leur assurer un approvisionnement alimentaire adéquat et durable;

d) La CNUCED devrait travailler aux questions de l'accès aux marchés, de la réglementation et des cadres institutionnels pour faciliter le mouvement temporaire des personnes physiques entre les pays – en particulier pour fournir des services, y compris dans le cadre d'engagements commerciaux négociés aux niveaux bilatéral, régional et international;

e) La CNUCED devrait étudier comment les migrations peuvent contribuer au développement et à la réalisation des objectifs de développement fixés au niveau international, y compris les OMD, et formuler des recommandations à ce sujet;



f) La CNUCED devrait entreprendre des travaux sur la contribution des envois de fonds au développement, y compris en vue de faciliter l'accès des migrants aux services financiers et l'utilisation de ces ressources pour développer les capacités productives;

g) La CNUCED devrait suivre et analyser la contribution de la libéralisation du commerce à la création d'emplois et au développement équitable, et examiner comment le commerce et le système commercial international peuvent aider à créer des emplois productifs, y compris pour les pauvres;

h) La CNUCED devrait faire la synthèse de ses travaux sur les bases de données sur les mesures non tarifaires et de ses analyses sur les conséquences des mesures non tarifaires sur le développement.

#### **D. Intensifier toutes les formes de coopération et de partenariat pour le commerce et le développement, y compris la coopération Nord-Sud, Sud-Sud ainsi que triangulaire**

123. Pour établir l'économie mondiale sur une base plus solide, il faut renforcer l'appropriation et les partenariats au niveau mondial pour le développement. La contribution de la CNUCED à cet égard devrait reposer sur les éléments suivants:

a) La CNUCED devrait mener des activités au titre de ses trois piliers pour appuyer des mécanismes et des outils nouveaux afin d'amplifier et d'accélérer la coopération Sud-Sud, la coopération Nord-Sud et la coopération triangulaire. Elle devrait intensifier ses travaux sur la mise à profit du dynamisme du commerce Sud-Sud et des nouveaux flux commerciaux pour optimiser leur contribution au développement des pays en développement, et en particulier des PMA et des pays à faible revenu. Elle devrait notamment mobiliser un appui accru en faveur du SGPC et des arrangements monétaires régionaux;

b) La CNUCED devrait s'impliquer activement dans les questions concernant la coopération Nord-Sud dans son sens le plus large et le plus constructif, y compris en intégrant le principe d'une coopération Nord-Sud sur un pied d'égalité dans tous les aspects de l'élaboration des politiques économiques au niveau mondial. Ceci impliquerait des recherches et d'autres activités pour remédier aux problèmes d'une participation systémique déséquilibrée à l'élaboration des politiques économiques au niveau mondial;

c) La CNUCED devrait, sur la base d'études de pays, évaluer les répercussions de la libéralisation du commerce sur la réduction de la pauvreté ainsi que sur l'inégalité de revenus et la croissance des revenus dans les pays africains, les PMA, les PDSL et les petits États insulaires en développement;

d) La CNUCED devrait aider les PMA à évaluer leurs progrès pour mobiliser les ressources intérieures à l'appui de leurs stratégies nationales de développement et renforcer l'efficacité de l'aide pour le développement;

e) Comme il est très important d'optimiser la contribution de l'aide au développement, en particulier à un moment où les ressources se restreignent, la CNUCED pourrait évaluer les progrès vers des stratégies de développement contrôlées par les pays ainsi que l'intérêt d'une gestion de l'aide assurée par les bénéficiaires eux-mêmes. À cet égard, la CNUCED devrait s'attacher à la mise en place d'un système de mesure de l'efficacité de l'aide en fonction de sa contribution au développement du point de vue des pays bénéficiaires, conformément aux vœux des États membres pour une prise en main et une appropriation accrues par les pays bénéficiaires de la distribution et de la gestion de l'aide;

f) La CNUCED devrait entreprendre une évaluation indépendante des partenariats public-privé dans le contexte du développement afin de déterminer ce qui a fonctionné et ce qui n'a pas fonctionné jusqu'à présent, et ce qui pourrait mieux fonctionner dans l'avenir et à quelles conditions;

g) La CNUCED devrait également jouer un rôle actif dans l'élaboration de politiques pour la fourniture de l'aide Nord-Sud afin que l'aide ainsi fournie continue à servir, à appuyer et à refléter les besoins et les intérêts des pays en développement bénéficiaires.

---